

Production de lait industriel : Quel engagement de la RCJU ?

Dernièrement, un des plus gros producteurs de lait de la région (plus d'un million de litres par an) a annoncé qu'il envisageait de cesser son activité au printemps 2013 vu le prix de vente insuffisant (52 centimes). Le prix permet à peine de couvrir les frais d'investissement, les charges et le fourrage. Mais son travail n'est pas rémunéré.

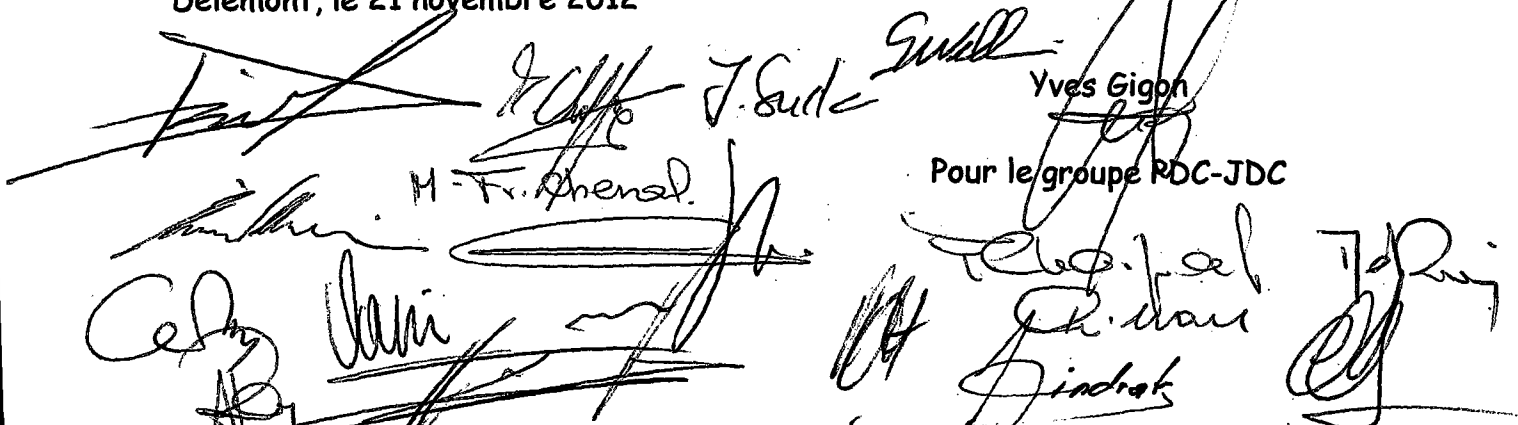
Cette situation extrêmement difficile vécue par les producteurs de lait industriel avait déjà inquiété le groupe PDC-JDC lors d'une question écrite (no 2469). Dans sa réponse traitée lors de la séance du Parlement du 29 février 2012, le Gouvernement avait notamment déclaré qu'il avait désigné une commission permanente de l'économie laitière qui était chargée de lui faire des propositions de réalisation concrètes. Le Gouvernement était dans l'attente des conclusions du groupe de travail.

Les producteurs jurassiens de lait industriel ne sont bien évidemment pas les seuls à souffrir de cette situation. Le canton du Valais a pris une décision rapide et concrète pour aider ses producteurs.

Au vu de ce qui précède, il est demandé au Gouvernement de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- Quelle aide directe le canton du Valais a-t-il apporté à ses producteurs de lait ? Est-elle transposable dans le canton du Jura ?
- Quelles sont les conclusions de la commission de l'économie laitière pour aider les producteurs dans cette période difficile ?

Delémont, le 21 novembre 2012


Yves Gigon
Pour le groupe PDC-JDC